



Congés secrétaire de mairie

Le secrétariat de mairie sera ouvert partiellement le **lundi 6 mai** en raison des congés du secrétaire :

- 16h30—18h

Le secrétariat sera également fermé les jours fériés suivants:

Mercredi 1er mai 2024
: fête du Travail

Mercredi 8 mai 2024
: fête de la Victoire 1945

Lundi 20 mai 2024
: lundi de Pentecôte

Dans ce numéro...

Budget	1
Bibliothèque, Af-fouage, frelon asiatique, poterie en fête	2
Mieux se déplacer dans le grand Besançon, Atelier mémoire	3
Comité des fêtes	4



Budgets 2024...

Les budgets 2024 ont été présentés lors du Conseil municipal du 27 mars. En effet nouveauté 2024 le budget concernant la production photovoltaïque entre dans la phase active. La mise en route en mars 2024 de la production permet d'envisager une première année budgétaire positive compte tenu que l'amortissement de l'installation interviendra à compter de l'exercice 2025. Cet investissement a été financé par notre collectivité.

Concernant le budget principal prévisionnel, les recettes de la **section de fonctionnement** intègrent les produits forestiers (22% des recettes), le produit des impôts et taxes (63.6%). Les charges à caractère général représentent (45.5 % des dépenses) et les charges de personnel (21.5%). L'épargne nette prévisionnelle est en diminution pour s'établir à 65 806 €. Le prélèvement prévisionnel pour financer la section d'investissement sera supérieur à l'épargne de l'année par prélèvement sur les excédents antérieurs. La dette (*encours d'emprunt*) représente en capital moins de 90 € par habitant.

Section d'investissement : après une année 2023 ayant permis de terminer les travaux du chantier de rénovation du Centre de Vie, l'année 2024 se présente comme l'étape administrative ultime de ce chantier qui aura duré plus de 30 mois entre l'élaboration du programme et les réceptions définitives des différents lots des entreprises adjudicataires. Ces travaux ont été intégralement financés par la commune accompagnée d'avances sur les subventions accordées. Les mises en recouvrement du règlement des soldes des montants d'aides octroyées à notre collectivité demeurent l'objectif prioritaire pour rétablir notre trésorerie avant d'engager de nouveaux programmes de travaux.

Parmi les nouveaux programmes de travaux, la rénovation thermique des appartements communaux, non encore mis aux nouvelles normes, fait l'objet d'une étude approfondie avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon et d'une maîtrise d'œuvre par un bureau d'étude technique. Une approche détaillée de l'opération a été présentée dans le cadre du budget. L'enveloppe financière à consacrer à cette rénovation est certes importante, mais il convient en parallèle de considérer également le niveau d'aides pouvant être mobilisé. Le reste à charge pour notre collectivité sera compensé par la revalorisation de ce patrimoine et par une classification énergétique favorable à la location.

Inscrit également au budget 2024, outre le règlement des fonds de concours à GBM pour les travaux de voirie 2023 et d'extension de l'éclairage public rue des Barrots, le renouvellement complet du parc informatique permettra de rééquiper également la bibliothèque d'un matériel plus adapté et de repenser la sécurité des données informatiques de la mairie. Le service aide aux communes de Gbm apporte son concours technique pour « expertiser » notre projet. Outre le traditionnel programme de travaux en forêt, un programme d'acquisition de nouveaux matériels est inscrit pour compléter nos besoins. Un crédit a également été adopté pour rechercher la meilleure option pour répondre aux besoins urgents : d'un atelier communal, d'un lieu de remisage du matériel communal, d'un espace d'accueil adapté pour le personnel, d'un stockage temporaire ou occasionnel, voire de remisage de matériel non communal. Plusieurs pistes ont été évoquées ; acquisition de locaux existants, acquisition de locaux vacants, aménagement temporaire du local communal avant une évolution plus conséquente... Les bonnes idées ne manquent pas, reste à les organiser et les formaliser pour choisir la meilleure option.

C'est un des chantiers à ouvrir rapidement cette année et le Conseil municipal va s'y atteler.

Bibliothèque...

L'inauguration des nouveaux locaux de la bibliothèque a eu lieu le samedi 30 mars.



Stères de bois façonnés

La commune a procédé à plusieurs coupes de sécurisation sur des parcelles dont elle est propriétaire (entrées de village côté Besançon et Emagny).

Le Conseil municipal a fixé le prix du stère de bois façonné à 30 € pour les Chauennois et 40 € pour les extérieurs.

Les personnes intéressées doivent formuler une demande en précisant le volume souhaité, la commune fixera les attributions selon les demandes et la quantité disponible.

Protégeons la biodiversité : luttons contre le frelon asiatique ...

Pourquoi lutter contre le frelon asiatique?

- **La santé humaine:** la piqûre du frelon asiatique est très douloureuse. Une seule piqûre peut être fatale.
- **Ecologie/Biodiversité:** Le frelon asiatique s'attaque aux insectes pollinisateurs. Ce qui menace la chaîne alimentaire.
- **Economie:** Agriculture : moins de récoltes
Apiculture: Les attaques de frelon asiatique sur les ruches ont de graves conséquences.

Comment le reconnaître?

Par l'apparence: Alors que le frelon européen, ressemble à une grosse guêpe, le frelon asiatique a un aspect plus sombre que le frelon européen. Il est identifiable à son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen habillé d'un gros anneau orangé.

Par le nid: Si le nid du frelon européen a une grande entrée souvent de plus de 10 cm, celui de l'asiatique possède une plus petite ouverture ne dépassant pas les 4 cm. Leurs lieux diffèrent aussi, le frelon européen le construit principalement dans l'obscurité et dans des lieux abrités, alors que le frelon asiatique est beaucoup moins caché et se situe souvent en pleine lumière.

En cas de détection ou de doute concernant un nid, vous pouvez contacter Monsieur Yves GRILLET, apiculteur Chauennois : 03.81.58.03.21

Poterie en fête...

Khnum, association de Chauenne, vous propose "Poterie en fête" qui se déroulera dans le jardin des Dard rue des anciennes écoles à Chauenne les 4 et 5 mai 2024 : samedi 14h-18h et dimanche de 10h à 18h.

Ce marché a pour objectif d'échanger et de valoriser la terre. Au programme, une quinzaine d'exposants, des animations autour de la terre (modelage pour enfants, cuissons raku...), massage, musique, buvette, petite restauration et plein de bonne humeur !

Information : celinegayet@wanadoo.fr

Mieux se déplacer dans le Grand Besançon...



Pour répondre aux défis environnementaux et aux attentes de la population, la mobilité urbaine s'adapte et évolue.

Elle devient multimodale : plus diversifiée, plus propre et plus partagée. Grand Besançon Métropole y consacre une part importante de son budget.

Plus de 22 millions d'euros sont investis chaque année dans l'entretien des routes, les carrefours à feux, les parkings, le développement des pistes cyclables, etc. En outre, 84 millions d'euros sont nécessaires tous les ans pour faire fonctionner les bus et les trams dans notre communauté urbaine

Réveillez le marcheur qui est en vous !

Besançon propose 25 boucles pédestres. Les autres communes du Grand Besançon en comptent une vingtaine.

Le nom des circuits est indiqué sur la signalétique qui jalonne votre itinéraire. Les points de départ des itinéraires sont en général situés dans le centre des communes, à proximité d'un parking ou d'un arrêt de bus.

N'hésitez pas à vous y rendre en bus, le réseau Ginko du Grand Besançon dessert chaque commune. 3 parcours fléchés permettent de découvrir les richesses patrimoniales et architecturales de la capitale comtoise : Au cœur de la Boucle (4,2 km) Rives et remparts du Doubs (4,6 km) Quartier Battant (2,7 km) Infos : besancon-tourisme.com



Téléchargez les randonnées pédestres. Un jalonnement piéton indique les temps de parcours à pied dans le cœur de ville. 19 panneaux d'information affichent un plan du centre-ville et les lieux d'intérêt à proximité.

Plusieurs possibilités sont développées à destination des cyclistes :

VéloCité : pour louer un vélo en libre-service (30 premières minutes gratuites).

Ginko vélo : pour louer un vélo à assistance électrique de 1 à 12 mois.

Ginko VéloParks : pour bénéficier d'abris vélo sécurisés.

CCAS—Atelier mémoire ...

Le CCAS vous propose de faire travailler, entretenir, stimuler votre mémoire tout en s'amusant en partageant un moment convivial pour lutter contre l'isolement.

L'association « Agir solidarité Franche-Comté » qui a déjà animé les séances de remise à niveau du code de la route, représentée par Mesdames GAVIGNET Monique et GLOANEC Marie-Claire, propose de rafraîchir votre mémoire par de petits exercices ludiques accessibles à tous (culture générale, jeux de mots, logique mathématique, anagrammes, charades etc...) lors d'une séance mensuelle de 2h le mercredi ou jeudi après-midi (1^{er} ou 3^{ème} - hors jeudis de jeux) de 14h30 à 16h30.



Nous vous proposons d'effectuer 2 séances d'essais, une en mai et une en juin. Selon la demande nous pourrions décider de la reprise de cette activité tous les mois à partir de septembre 2024.

Inscription en mairie avant le 21 avril 2024, dans la limite de 15 personnes maxi. A l'issue nous informerons les participants des dates exactes des séances. Une participation financière pourra être demandée.

Comité des fêtes ...

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le 9 mars dernier, c'est plus d'une quinzaine de bénévoles qui s'est affairée à ramasser différents déchets dans notre village (terrain de sport, route principale, rues du village, bois entre Chaucenne et Noironte..) Un grand merci à tous les participants.

Pas de pneu ou d'objet volumineux particuliers cette année, mais malheureusement les traditionnels bouteilles en verre, canettes en alu, mégots, emballages plastiques, emballages papier alimentaire, etc et des sacs poubelles pleins déposés dans le bois.



N'oublions pas de remercier tous ceux qui, tout au long de l'année, font l'effort de ramasser les déchets qu'ils croisent sur leur route et permettent notre village d'être accueillant. La séance de nettoyage s'est achevée par un gouter offert par le Comité des fêtes.



RANDO PEDESTRE

Le comité des fêtes organise une randonnée pédestre le DIMANCHE 28 AVRIL. Deux parcours sont proposés : l'un de 8 km, l'autre de 14km. Chacun des parcours sera ponctué d'un ravitaillement. 1 Boisson sera offerte à chacun des participants. Départs libres de 8H30 à 10H30, depuis le terrain derrière l'école.

Pour des soucis d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire avant le 23 Avril à l'aide du bulletin déposé dans vos boîtes aux lettres (également disponible sur le site de la mairie), pour 6€ (c'est gratuit pour les enfants de moins de 8 ans). Il sera possible de s'inscrire sur place le jour même pour 8€.

Attention : pas de restauration et pas de pique-nique sur les parcours.

VIDE-GRENIER / APPEL A BENEVOLES

Notre prochain vide-grenier aura lieu le 2 Juin prochain, dans la Grande rue, de l'intersection avec la RD8 jusqu'à l'intersection avec la rue des Barrots en passant devant l'école.

Cette manifestation ne peut pas avoir lieu sans la présence de bénévoles pour marquer les emplacements, installer les exposants, installer la buvette, tenir la buvette, préparer les sandwichs et les crêpes, sécuriser les entrées et sorties, piloter la mauricette,

C'est avec plaisir que nous accueillerons tous ceux (petits et grands) qui se porteront candidats pour nous accompagner à cette occasion. N'hésitez plus et manifestez vous par sms, mail, appel au **07.68.11.25.72** et **comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr**

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chaucenne - 21, grande rue 25170 Chaucenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h